

Rolle

La Grand-Rue remaniée pour calmer les opposants

La réfection de la traversée du bourg a soulevé plus de 60 oppositions. Remodelé, le projet a l'aval du Conseil

Yves Merz

Traverser Rolle en voiture tient du gymkhana au ralenti. Chaque jour, plus de 10 000 véhicules slalonnent, klaxonnent, frôlent les cyclistes... Et sous le bitume, les conduites de gaz menacent d'exploser. Voilà trente ans que les Rollois attendent la réfection de leur Grand-Rue. Mardi, le projet a franchi une étape décisive. Pour montrer leur soutien inconditionnel à une mouture consensuelle, les élus ont voté sans discussion et à l'unanimité ce nouveau principe d'aménagement, et, surtout, les réponses municipales aux opposants.

«Cette importante décision du Conseil communal démontre sa volonté d'aller de l'avant, et je lui en suis reconnaissant», a déclaré le syndic Daniel Belotti, qui tenait à boucler ce dossier avant son départ à la fin de cette législature.

En collaboration avec le bureau lausannois d'urbanisme Plarel, la Municipalité a cherché à tenir compte des oppositions des Rollois. Par rapport au dossier d'enquête, le projet comprend plusieurs nouveautés.

Trottoirs modifiés

La plus spectaculaire concerne le revêtement des trottoirs. A la demande de plusieurs citoyens, le béton coulé sera remplacé par un dallage en pierres naturelles. Cette touche d'esthétisme augmentera de 1 million la facture, qui passera à 16 millions. Par ailleurs, deux passages supplémentaires pour les piétons ont été repositionnés au droit de l'entrée du parking de la Tête Noire et du carrefour avec la rue du Temple. Les emplacements des écopoints seront réexaminés et la pose de fibre optique est à l'étude.

Commerçants insatisfaits

Reste l'épineux problème du stationnement. Aujourd'hui, la Grand-Rue est un étroit goulet bordé de voitures des deux côtés et sur toute sa longueur. Pour rendre cette traversée plus aérée, plus conviviale et plus confortable aux piétons, le projet prévoit d'alterner le parcage des véhicules, ce qui entraînera la suppression de



Le revêtement sera modifié, le parcage alterné, et l'éclairage renouvelé. Le réseau électrique sera enterré et les conduites d'eau et de gaz changées. BUREAU PLAREL



«Cette importante décision du Conseil montre sa volonté d'aller de l'avant»

Daniel Belotti, syndic de Rolle

64 places de parc (sur 188). D'où l'insatisfaction des commerçants.

Pendant les travaux, qui dureront deux ans, la Municipalité a pourtant prévu d'aménager un parking provisoire de 91 places près du terrain de football. La plupart de ces places seront conservées entre la fin du chantier de la Grand-Rue et le moment où une offre alternative de stationnement sera réalisée. En effet, les autorités envisagent de construire deux parkings souterrains, l'un de 100 places sous la place du Marché, et l'autre de 250 places vers le châ-

teau, sous le terrain de sport.

Opticien au No 11 de la Grand-Rue, Yvan Vollmy résume la position des commerçants rollois: «Notre but n'est pas de bloquer la réfection de cette rue, mais si nos clients doivent faire 5 ou 10 minutes à pied, ils préféreront aller dans les centres commerciaux. Le petit commerce des villes est menacé. Nous nous réunirons pour étudier les réponses municipales et voir si on nous propose quelque chose de sérieux... avant 2038!»

Les opposants ont trente jours pour faire recours.

A quand l'évitement du centre-ville?

● La route de contournement qui doit passer par l'ouest de Rolle (tronçon à créer entre la route du Lac et la route de Gilly, côté Nyon de Pré-de-Vers) pour soulager la Grand-Rue est aussi attendue avec impatience. Le préavis déposé mardi au Conseil communal précise son principe d'aménagement et donne des réponses aux opposants. Les élus se prononceront lors de l'assemblée agendée le 21 juin. La Municipalité espère le même soutien du Conseil que pour la Grand-Rue. D'autre part, elle

attend encore l'aval des services du canton. «Notre vœu est de faire avancer ces dossiers conjointement, explique la municipale de l'Urbanisme, Françoise Tecon-Hebeisen. Nous ne pouvions plus attendre la réponse de l'Etat, qui devrait de toute manière être positive.» D'autres projets sont directement liés à la réfection de la Grand-Rue. Mardi, le Conseil communal a voté un crédit de 2,23 millions de francs pour réaliser un tronçon de route à l'avenue de la Gare, devant la

Migros, qui participera à cet investissement à hauteur de 1,1 million. La Municipalité a demandé 365 000 francs pour aménager une zone 30 km/h dans les secteurs Général-Guisan, Maupas et Buttes. Enfin, les autorités veulent lancer l'étude d'un plan partiel d'affectation couvrant le secteur du château et du terrain de sport, où elles envisagent un parking souterrain et divers équipements collectifs, tout en conservant la valeur de ce site historique.